

Loi sur les eaux navigables canadiennes



INVITATION À SOUMETTRE DES COMMENTAIRES SUR

Travaux de renforcement, nettoyage et peinture des éléments d'acier aux travées 1 à 3 du pont de Québec

Le Programme de protection de la navigation (PPN) de Transports Canada applique la *Loi sur les eaux navigables canadiennes*.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes*, **Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée** donne avis, par la présente, qu'une demande a été déposée auprès du ministre des Transports pour l'ouvrage suivant décrit ainsi que pour son site et ses plans :

Numéro de registre du projet en commun: 14763

Numéro de dossier du Programme de protection de la navigation: 2023-309060

Description du projet : Plate-forme de travail suspendue sous le pont de Québec

Emplacement de l'ouvrage : Fleuve Saint-Laurent entre Québec et Lévis, à environ 46° 44' 37.3" N, 71° 17' 12.8" W

Comment soumettre vos commentaires :

Les commentaires sur les effets potentiels de l'ouvrage doivent être reçus au plus tard 30 jours après la publication de cet avis. Nous vous invitons à soumettre vos commentaires en ligne sur le site de recherche de projet en commun à l'adresse suivante :

Recherche de projet en commun – Canada.ca.

Pour ce faire, saisissez dans le champ de recherche le numéro de registre indiqué ci-dessus, puis suivez les instructions.

Vous pouvez également envoyer vos commentaires par la poste à l'adresse suivante :

Programme de protection de la navigation – Transports Canada

1550, avenue d'Estimauville

Québec (QC) G1J 0C8

PPNQUE-NPPQUE@tc.gc.ca

Veuillez inclure le numéro de dossier du PPN 2023-309060 dans toute correspondance envoyée par la poste ou par courriel.

Affiché à Québec le 2 mai 2025

